

FORUM



« Il faudrait dire " Compagnie à bas salaires " au lieu de " à bas coût ". Ce serait plus logique. » **Francis MOTTOULE à propos des menaces de Ryanair en cas de grève**

L'avenir est aussi sur Facebook



COURRIER :
route de Hannut, 38
5004 Bouge

COURRIEL :
lecteurs@lavenir.net

INTERNET :
lavenir.net

Mercredi 12 septembre 2018

LE SONDRON



VOTRE AVIS

On fait quelques fois de chouettes rencontres... Jean-Michel SOYER, Conjoint (dépanneur chez VOO)

On pense que les stars sont inaccessibles, et bien Monsieur Poelvoorde m'a prouvé le contraire. Ce lundi, dans le cadre de mon travail, j'ai eu la surprise de rencontrer benoit Poelvoorde. Eh bien, je peux vous affirmer que ce



grand acteur de cinéma qui réalise une carrière remarquable est, malgré son statut de star, malgré son succès et sa popularité, un homme simple, drôle et abordable. En lui souhaitant beaucoup de succès dans ses futurs rôles et qu'il nous fasse passer encore beaucoup de bons moments cinématographiques. Encore MERCI, Monsieur Poelvoorde pour ce moment fort

agréable.

Carton rouge pour Serena Williams Claude DAVIN, Andenelle

Pour Marion Bartoli (commentatrice sur Eurosport), traiter l'arbitre de menteur et de voleur ne constitue pas une insulte. Je lui conseille de consulter le Larousse. Insulter : offenser par des paroles blessantes ou des actes méprisants, injurieux. Ne mériterait-elle pas une carte rouge ?

Compétences

Philippe LAMOTE, lessines Un patron d'aéroport va rejoindre la direction d'un parc animalier C'est une pratique qui ne choque personne dans le milieu. À ce niveau de management, ça peut marcher car les décisions sont stratégiques et financières. Le problème est que pour des chefs subalternes opérationnels, certains pensent que cela va fonctionner aussi. Or, il n'en est rien.

Les petits managers qui prennent le leadership d'une petite équipe sans même connaître le BA-BA du métier vont droit dans le mur. Qui plus est, ils vont établir des évaluations qui, à tous les coups, seront lamentables. C'est une des premières causes du burn-out en entreprise.

Très significatif de notre époque Michel PAQUOT, Noville-sur-Mehaigne

Les actionnaires de Volkswagen ont le culot d'attaquer leur société en justice car leurs actions ont perdu de leur valeur suite au scandale des logiciels truqués. S'il y a bien des personnes lésées, ce sont les clients de Volkswagen et le contribuable des pays concernés. Ceux qui possèdent la société ont, en fait, l'audace de lui réclamer une fortune au risque de la mettre en difficulté. Qu'ils aient le droit de virer la direction peut se justifier. Pour le reste, il est de leur responsabilité d'assumer la gestion.

Dans une société néolibérale où plus rien ne s'oppose au pouvoir des nantis, que pèse alors le sort des ouvriers de Volkswagen, si la société est affaiblie par ses propriétaires ? Juste un faux prétexte pour faire plier les pouvoirs publics amenés sans doute à ouvrir les cordons de la bourse pour préserver... l'emploi, au bénéfice des actionnaires. L'argent reste le maître absolu, comme ceux qui le possèdent.

L'ÉDITO

par Philippe LAWSON



Un juste retour

C'est aujourd'hui que les députés européens se prononcent à Strasbourg sur le projet de réforme de la directive sur les droits d'auteurs. Le texte en discussion intègre notamment un article 11 qui crée des droits voisins du droit d'auteur. L'objectif est de rémunérer les entreprises et les agences de presse pour l'utilisation de leurs contenus. Le texte vise en fait à ramener de l'équité et de la justice dans le monde numérique où les grandes plateformes comme Amazon, Apple, Facebook et Google mettent à la disposition de leurs utilisateurs des contenus tirés des journaux, des magazines et des agences de presse.

C'est donc un juste retour des choses que de réclamer une rémunération appropriée pour l'exploitation des contenus des entreprises de presse. L'exigence des droits voisins est d'autant plus logique que la pratique des géants du net n'est rien d'autre que du plagiat puisque jusqu'à présent elles ne versent rien aux producteurs de contenus que sont les entreprises de presse. Grâce à ce plagiat, les géants du net attirent un public de plus en plus nombreux, leur permettant ainsi de séduire les annonceurs qui placent sur

leurs plateformes des publicités. C'est donc un manque à gagner pour les entreprises de presse qui perdent des annonceurs. Ces géants du net fragilisent donc de plus en plus le secteur de la presse. Or, sans entreprises de presse solides financièrement, point de presse indépendante et pluraliste. C'est la démocratie qui se retrouve in fine affaiblie. Ce sont les entreprises de presse qui réalisent les investissements et mettent à la disposition des journalistes les moyens nécessaires pour exercer leur métier. Le futur (et déjà le présent) est au numérique et les groupes de presse ont déjà pris les taureaux par les cornes pour ne pas rater le train du digital. Elles testent des solutions pour accroître leurs revenus grâce à cette nouvelle économie. Mais leurs actions nécessitent des investissements. Les députés européens doivent donc refuser tout amendement qui consisterait à vider le projet de directive au numérique de son objectif d'une juste rémunération des contenus de la presse. En maintenant sa position, l'Europe démontrera sa capacité à protéger et à défendre son modèle et ses valeurs dans l'économie numérique.

COUP DE SONDE

De plus en plus de voitures sont équipées d'une boîte automatique. Et la vôtre ?

- Oui, c'est tellement plus pratique et économique.
- Non, je suis un inconditionnel de la boîte à vitesses manuelle.
- Pas encore, c'est plus cher.

Répondez sur www.lavenir.net

RÉSULTATS

1 419 votants

11 %

des répondants se réjouissent d'avoir la 5G en Belgique

En 2021, la 5G entrera en Belgique en phase de commercialisation.

A-t-on vraiment besoin de tout ça ?

63 %

C'est quoi la 5G ?

26 %

Hâte, cela va modifier notre quotidien.

11 %

Les bourgmestres à la loupe

Découvrez notre carte interactive sur www.lavenir.net/destinationcommunes1

Joker +		
Mardi 11 septembre		
5	3	0
3	0	9
0	9	0
0	3	5
Combinaison	Gagnants	Montant des gains
6 + Signe	0	200 000,00 €
6 chiffres	0	20 000,00 €
5 chiffres	2	2 000,00 €
4 chiffres	24	200,00 €
3 chiffres	228	20,00 €
2 chiffres	1 953	2,00 €
1 chiffre	19 981	2,00 €
Signe	10 182	1,50 €
Bulletins: 91 309 - Mises: 165 227,00 €		

Keno	
Mardi 11 septembre	
1	2
6	7
10	11
12	15
17	20
29	32
33	34
37	46
49	50
65	70

Pick 3	
Mardi 11 septembre	
9	3
2	

CE 1

LE COURRIER DE L'ESCAUT

www.lavenir.net

Mercredi 12 septembre 2018

Leuze - Frasnes - Renaix :

CE - Tournai-Ath

grosse mobilisation pour le RAVeL

Une série d'associations frasnaises, leuwoises et renaissiennes ont choisi d'agir pour accélérer la création d'un RAVeL (16 km) sur la ligne 86.

• Pascal LEPOUTTE

« Le RAVeL sur la ligne 86, c'est pour quand ? », demandent les Marcheurs du mercredi, Les cyclos du mardi, Leuze en transition, FrêneGal, le CRIE, RéGal, PiGal, GRAQ Leuze, Jardin où vert, Natuurpunt afdeling Ronse et Milieufrent Omer Watzel O.V.I. Oudenaarde : *Promis depuis 2008, nous souhaitons la réalisation rapide d'un chemin praticable pour la mobilité douce. Seize kilomètres qui permettraient aux familles, aux étudiants et aux associations sportives de se déplacer en toute sécurité. Un lien entre trois communes qui entretiennent depuis toujours des relations privilégiées* (gares, écoles, espaces de culture, commerces, hôpitaux, etc.). Une attente de plus en plus pressante, surtout en ces temps où l'alternative à la voiture est tellement espérée. Le RAVeL, c'est ensemble que nous nous engageons à le revendiquer ! »

Ce dimanche 16 septembre, ces associations organisent donc une grande journée de mobilisation pour la création d'un Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL) sur l'ancienne voie de chemin de fer Leuze - Frasnès - Ronse, marquant du même coup le début de la Semaine de la mobilité européenne qui se déroule du 16 au 23 septembre.

On a également appris que des étudiants de l'athénée royal d'Anvaing avaient eux aussi décidé d'agir concrètement, en participant notamment, aux côtés des bénévoles au débroussaillage de la ligne - il y a encore du boulot, notamment entre Frasnès et Renaix ! - pour faire accélérer les choses.

Ces aménagements intéressent donc aussi grandement nos voisins du nord du pays, qui ont, eux aussi, leur réseau de voies vertes.



Programme du dimanche 16 septembre 2018

9 h - 11 h : tous vers la concentration !

À Leuze: au « Jardin où vert » - devant le magasin Natureo, rue de la Dendre, 2b.

De 8 h 15 - 9 h 30 : petit-déjeuner bio, local et « zéro déchet ».

5 euros, réservation helenedelrosse@hotmail.com

0496/145 384. Organisation : Leuze en Transition - RéGal et PiGal

À 9 heures : départ balade à pied vers Frasnès. Pique-nique.

Retour libre. Il est conseillé de se munir de bonnes « bottines » de marche car si la voie a été défermée, les gros cailloux ne sont pas adaptés à toutes les chaussures.

À 10 heures : départ balade cycliste. Allure modérée. Enfants accompagnés d'un adulte.

Retour en groupe à 14 heures ou libre. Gratuit. Prendre son pique-nique.

Organisation Graçq Leuze. Infos : Marina Dedier (069 234 196) <http://leuze-graqa.org>

À partir de 16 heures : Journée portes ouvertes du Jardin où vert. Visite du jardin, verre de l'amitié, dégustation de produits lo-

caux, inscription pour 2019.

Infos : jardinouvert@outlook.com 0474/05 99 22

À Frasnès à 9 h 30 : départ des marcheurs et des cyclos à partir de l'ancienne gare

À Ronse/Renaix : 9 h - départ des cyclistes à partir du parking de la gare vers Frasnès.

De 11 h 30 - 13 h : concentration à l'ancienne gare de

Frasnès-lez-Buissenal

Animation sur le parking de l'ancienne gare de Frasnès (animation théâtrale, apéro-dégustation de produits locaux, tickets-relais pour compter les km parcourus par les citoyens, musique, prises de parole, etc.)

L'apéro/dégustation psera proposé par le « Frêne GAL » (Groupe d'Achat Local) qui fête

à cette occasion ses cinq ans d'existence.

À 13 heures : visite guidée du site « Frasnès-les-Bassins ». ■

Contacts et informations

Pour Frasnès : Lucie et Jean

jean.lucie.ronveaux@skynet.be

Pour Leuze : Tim

David timdavid012@gmail.com

Pour Renaix : Axel Cammaert

axel.cammaert@gmail.com

« Pas le droit réel sur la ligne 86 ! »

Le bourgmestre ff Jacques Dupire a répondu sur les réseaux sociaux à l'appel à la mobilisation de ce dimanche : « Diverses réunions ont été organisées avec les villes de Leuze et de Renaix, avec Ideta, avec l'administration wallonne, Infrabel (qui gère Leuze-Frasnès), avec la SNCB (qui gère Frasnès-Renaix). Des réunions ont été organisées aux cabinets des ministres Prévot et ensuite Di Antonio. Tout dépend de la signature de conventions entre la SNCB et Infrabel avec la RW, afin de donner un droit réel



Passage délicat sur la ligne 86,

entre Grandmetz et Moustier : mieux vaut ne pas s'y aventurer.

permettant d'intervenir sur la ligne et de créer un Ravel, avec

des espaces de fitness rural. » L'ASBL « Les Chemins du Rail » a déjà effectué l'étude technique de la situation, afin de pouvoir gagner du temps ensuite, continue M. Dupire : « La situation actuelle ne nous autorise pas d'entreprendre des démarches, puisque nous ne sommes pas propriétaire et n'avons aucun droit pour agir. Nous espérons vivement la signature prochaine de cette convention, qui permettra la concrétisation d'un magnifique projet de mobilité, dans un cadre enchanteur. » ■